

utilisateurs. Dans ce cadre-là la concertation avec les structures propriétaires et gestionnaires des installations sportives est précieuse. Il est important que les équipes d'enseignants EPS soient pleinement investies et accompagnées pour faire valoir ce souci d'amélioration de leurs conditions de travail.

L'EXPOSITION AU RUMEURS

Un constat : Des enseignants de notre académie sont victimes de rumeurs infondées ou d'atteinte à leur vie privée. D'autres ont à gérer des plaintes émanant des élèves et de leurs parents.

PRÉSERVER/SE PRÉSERVER

être bienveillant, avoir une relation de proximité rassurante avec les élèves, impulser, donner du plaisir, guider, protéger, éduquer tout en se préservant.

Le métier de professeur d'EPS par sa dimension hautement corporelle mais également par son ancrage dans les différentes dimensions culturelles du sport, des activités physiques artistiques ou de développement personnel, peut exposer l'enseignant à des rumeurs. Ces dernières portent le plus souvent sur les rapports au corps ("il ou elle m'a touché", "il ou elle m'a regardé quand j'étais dans les vestiaires", "il ou elle m'a traité de lavette", "il m'a dit que j'étais trop petit", etc.). Elles doivent être prévenues par un comportement adéquat et non ambigu. A titre d'exemple il est impératif que les parades ou tout contact physique soient annoncés en amont par une parole qui en explique l'objectif et l'intérêt pédagogique, sans jamais porter atteinte au respect de l'intimité de l'élève. De même le choix des mots pour caractériser un comportement d'élève doit toujours être judicieux et surtout ne pas induire une quelconque discrimination. Les élèves sont de jeunes adolescents en pleine construction identitaire et parfois peuvent interpréter abusivement une parole qui au départ se voulait humoristique. Le temps des vestiaires est un temps nécessaire pour que les élèves apprennent et comprennent les règles d'hygiène élémentaires. Il n'en demeure pas moins que ce moment doit être ritualisé et rigoureusement respecté par les élèves comme par les enseignants. Si pour des raisons évidentes de sécurité, un vestiaire ne doit jamais être fermé à clef, il n'en demeure pas moins que l'ouverture de la porte en cas de nécessité doit toujours être annoncée par un avertissement sonore et par un message oral préalable. Autant que possible la partition filles/garçons dans les vestiaires induit également une partition homme/femme en termes de gestion de ces vestiaires. Ces usages doivent être partagés au sein de l'équipe pédagogique afin que ces règles de gestion soient communes à toutes les classes. Une information claire portée aux parents par le biais du règlement intérieur et/ou lors des réunions de rentrée est aussi garante de cet objectif de prévention. De même toute communication inter-personnelle directe avec un élève présente un caractère risqué. Le respect des règles morales et éthiques, sans ambiguïté, est une garantie de protection de l'agent.

Tout enseignant exposé aux insultes, diffamations et autres violences doit savoir qu'il sera accompagné au niveau de son éblouissement et au-delà.

Ressources documentaires complémentaires

Enquête Éducation Nationale 2009
http://media.education.gouv.fr/file/2010/01/6/dossier195_139016.pdf

Rapport sur la charge de travail et la dépense énergétique de l'éducateur physique, F.Trudeau, L.Laurençelle, Québec, 2011
<https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-695.pdf>

Enquête réalisée en 2015 par F.Coutarel sur les conditions de travail des professeurs d'EPS
<https://pistes.revues.org/4391>

Conférence du Professeur A.Giovanni sur voix et enseignement 2016
<https://www.youtube.com/watch?v=72e-NdWXooA>

SANTÉ DES PERSONNELS PROFESSEURS D'EPS

Aspects pédagogiques

PRÉAMBULE : Comment poursuivre son activité professionnelle tout au long de sa carrière tout en se préservant ? Il s'agit ici d'attirer l'attention des enseignants d'EPS sur des points de vigilance qui résultent de l'observation de situations rencontrées de façon régulière dans les pratiques quotidiennes. Certains constats récurrents (blessures, maladie, rumeurs...) doivent nous inviter à réfléchir aux gestes professionnels et aux risques qui peuvent en découler. Ces points de vigilance n'ont pas vocation à prescrire une conduite idéale, à modéliser une activité professionnelle mais à nourrir une réflexion sur la prévention de ces risques. Cette fiche est appelée à évoluer pour répondre au mieux aux besoins identifiés. Tout retour d'expérience pourra donc contribuer à son optimisation.

Quatre thématiques différentes sont abordées ci-après, chacune présentant un aspect spécifiquement en lien avec la prévention des risques professionnels propres au métier de professeur d'EPS.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Un constat : La nature des accidents du travail porte très majoritairement sur une situation impliquant l'enseignant dans une activité physique au cours de la leçon. Les risques clairement identifiés sont les suivants : effort à froid, parades, manipulation de matériel, etc.

S'IMPLIQUER/SE PRÉSERVER

S'impliquer physiquement pour donner l'image d'un professeur "physiquement compétent", pour illustrer, pour clarifier une consigne, pour impulser et guider l'activité des élèves tout en se préservant.

L'échauffement et les nécessaires précautions à prendre par l'enseignant en début de cours :

il est permis d'observer que régulièrement l'enseignant lors du début du cours participe, avec les élèves à la phase d'échauffement. Le plus souvent son engagement est effectif lors de la séquence portant sur les étirements musculaires. Il est important ici de rappeler les précautions à prendre en matière d'étirement (le muscle au préalable doit avoir été préparé, notamment en termes d'accroissement de la température corporelle). Étirer un muscle froid induit des risques de lésions.

La parade, les manutentions et l'ergonomie du geste professionnel :

l'enseignant est mis à rude épreuve en termes de sollicitation musculo-squelettique. Il porte, pousse, charrie du matériel ; il aide l'élève, peut avoir besoin de le porter ou de soutenir ses actions. En ce sens la connaissance des postures ergonomiques pour agir en se protégeant est nécessaire. A titre d'illustration et de rappel en la matière : toute charge doit être portée au plus près de soi, les jambes assurent le rôle de "vérin" pour favoriser l'élévation ou l'abaissement de la charge, le dos doit être maintenu dans une position droite et alignée par une contraction des muscles profonds et superficiels de toute la paroi abdominale et dorsale et par un placement du bassin en rétroversion. Comme tout effort physique ce type de geste nécessite une préparation préalable du corps à l'effort et une formation initiale et continue. Cela impose, d'autant plus dans un environnement froid, que l'enseignant s'assure de maintenir une température corporelle qui diminue la viscosité des groupes musculaires qui seront sollicités.

La démonstration en cours de séquence :

Il est avant tout indispensable de mener une réflexion sur l'utilité de la démonstration et son impact sur les apprentissages ; quoiqu'il en soit, là encore des précautions sont à prendre lorsque l'organisme n'est pas suffisamment préparé à cet effort. Très souvent, même si l'enseignant se déplace au sein de la classe, l'ensemble de la chaîne posturale n'est pas prêt à produire un effort par exemple de grande amplitude articulaire.

Il est par conséquent nécessaire de réfléchir au type de démonstration à utiliser en fonction du geste à illustrer. Il pourra être judicieux d'avoir recours à une démonstration partielle, à une démonstration guidée des élèves ou bien à l'illustration gestuelle d'une consigne permettant de comprendre le mouvement recherché (à ce sujet par exemple en gymnastique comme en natation : un mouvement des bras peut illustrer le mouvement des jambes). D'autres usages tels que le recours à des images vidéo, à des schémas, à la co-observation peuvent permettre l'illustration et la compréhension. A ce sujet les nouvelles technologies offrent des perspectives intéressantes et supplémentaires.

LA VOIX

Un constat : Bien que les problèmes médicaux liés à la voix soient communs à tout les enseignants, les conditions d'exercice de son métier pour le professeur d'EPS rendent ces risques professionnels plus prégnants encore.

Impulser/Préserver : Animer, rythmer, impulser, gérer tout en se préservant.

L'enseignement de l'EPS implique des usages variés et intenses de la voix dans un climat bruyant et dans des espaces de longue portée. Une caractéristique propre au métier de professeur d'EPS est l'espace pédagogique dans lequel se déroule le cours. Cet espace constitué par le gymnase, le stade ou la piscine (...) est souvent très sonore. La voix est une ressource qui doit être travaillée pour être préservée. Elle est un outil pédagogique au service de la gestion de classe. Il peut être conseillé de faire des stages de formation continue pour apprendre à moduler la hauteur et la force de sa propre voix, pour comprendre le processus de production du son et son lien avec la respiration abdominale ou pulmonaire.

LE CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER

Un constat : Des accidents résultant de facteurs matériels externes sont observés : glissade, contact avec un produit, une substance ou un objet, matériel lourd à manipuler...

DIVERSIFIER/PRÉSERVER

Varier les contextes et les environnements de pratique (piscine, stade, terrain de sport, salle de musculation, forêt, plage...) tout en se préservant.

Les conditions matérielles de travail constituent un élément impactant fortement les conditions de préservation de la santé. C'est pourquoi les enseignants d'EPS devraient être systématiquement associés à tout projet de construction d'un nouveau bâti ou de rénovation du bâti existant de même qu'à l'achat du nouveau matériel (à titre d'exemple tout matériel lourd devrait être équipé de roulettes permettant de le déplacer aisément). Aussi, ce sont les experts et conseiller.ère.s et ingénieurs en charge de ces questions qui doivent être associés afin de garantir la qualité optimale du contexte d'exercice du métier. A titre d'exemple l'accessibilité et la fonctionnalité des locaux de rangement du matériel, les aspects acoustiques quant aux matériaux utilisés pour absorber les décibels produits par l'activité des pratiquants, les capteurs de température ressentie (...) sont autant de points de vigilance qui doivent faire l'objet d'une étude préalable et partagée. De même des aspects spécifiques liés à certains environnements doivent induire des comportements adaptés : port de claquettes à la piscine pour éviter par exemple les glissades ou l'exposition aux verrues, port de lunettes de soleil, de casquette et de protections solaires pour tout travail en extérieur avec exposition aux ultra-violets... A titre d'autre exemple il est vivement déconseillé qu'un cours d'EPS ait lieu dans un climat sonore qui expose enseignant et élèves à un niveau de décibels trop élevé (cas d'un autre cours mené dans le même gymnase par un autre enseignant utilisant un support sonore, cas d'un cours d'EPS qui a lieu à la piscine en même temps qu'un cours d'aquagym en musique, etc.). De même le nettoyage et l'entretien des locaux sont une priorité et doivent faire l'objet d'une problématique partagée entre propriétaire et